

Atelier 21 Citoyen n°2 : Préservation des ressources naturelles

Mardi 20 novembre 2012 – 19h30 - Compte rendu

Participants :

Brigitte BLANCHARD
Marion CHEVRANT
Francis COUTOULY
Jean FERET
Hervé LANNEAU
Jean-François POITVIN
Françoise POITVIN-SITZ
Jean PRAT
Claude SORIAUX
Vincent VAN DE BOR

Ville de Mennecey

Jouda PRAT	Conseillère municipale déléguée au Plan de développement durable et à l'Agenda 21
Gérald GALLET	Directeur des Services Municipaux
Claudine KABELAAN	Chargée de mission Agenda 21

Bureau d'études :

Raphaël GAUTHIER	Cabinet ARGOS – Consultant
------------------	----------------------------

L'Atelier 21 Citoyens en quelques photos



Introduction

Mme Jouda PRAT, Conseillère municipale déléguée à l'Agenda 21, expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial sur les thématiques relatives :

- Biodiversité – patrimoine naturel
- Paysages et espaces verts
- Gestion des ressources : eau et énergie

Ce sont l'ensemble des acteurs locaux qui vont faire part de leurs idées. Il a été fait le choix que l'élue référent de l'Agenda 21 soit dans une position d'observateur des débats, et non de participant direct, afin que la parole des habitants soit libre.

L'idée générale est que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche de l'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques.

Déroulement de l'Atelier 21 Citoyen

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 de la ville de Mennecy
- Présentation des principales données d'état des lieux concernant les thématiques
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, des forces et des faiblesses sur l'ensemble des thématiques.
- Présentation des forces et faiblesses par un représentant de chaque groupe.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant avec 10 gommettes à positionner. (A noter que le nombre total de gommettes est inscrit après chaque point à améliorer ou à conforter).

Synthèse des discussions / débats

Biodiversité – Patrimoine naturel

Quelques données de cadrage

- Des ensembles boisés et paysagers classés en zone N (naturel) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :
 - le parc de Villeroy : 110 hectares, dont 88 hectares en régime forestier
 - les grands espaces naturels de la vallée de l'Essonne



Source : Rapport de présentation du PLU de Mennecy

- Un patrimoine naturel riche :
 - la présence d'une ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) qui abrite environ 80 espèces nicheuses
 - deux ZNIEFF de type 1 : La «zone humide de Bouchet » et la «zone humide du petit Mennecy Moulin Galant»
 - une ZNIEFF de type 2 : «vallée de l'Essonne de Malesherbes à la Seine
 - plusieurs secteurs recensés en tant qu'Espaces Naturels Sensibles
 - des sites Natura 2000 : Marais de Fontenay le Vicomte et d'Itteville classé « Zone de Protection Spéciale » et le Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine classé « Zones Spéciales de Conservation » depuis 2002

Les actions – les projets en cours

- La signature d'une convention d'aménagement forestier avec l'ONF pour la période 2000-2019
- La mise en place d'un arrêté pour la Protection de Biotope appelé « les marais de Fontenay-le-Vicomte »
- La réalisation d'inventaires faunistiques et floristique par la Ville
- Des actions en faveur de la protection des espèces
- L'adoption d'un PLU valorisant le patrimoine naturel de la commune

Diagnostic partagé par le groupe de travail			
Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Présence d'un plateau agricole	7	Consommation / urbanisation des zones agricoles	25
Parc de Villeroy	4	Présence de la voie ferrée	4
Les marais	3	Trame verte trame bleue / Espèces protégées dans le PLU	4
Zones humides	1	Perte de la continuité écologique	2
		Eclairage de l'église (favorable aux pigeons / hostile aux rapaces) /	1
		Intégration de la biodiversité dans les	

Paysages et espaces verts

Quelques données de cadrage

- **Des espaces verts en grand nombre :**
 - 20 hectares d'espaces verts sur la commune (hors parc de Villeroy) :
 - 209 226 m² de surfaces engazonnées
 - 3 427 mètres linéaires de haies
 - 8 353 m² de massifs arbustifs
 - 751 arbres



- **Les grandes entités paysagères :** (source PLU 2011)



Les actions – les projets en cours

- L'inscription de la commune dans un plan local de l'urbanisme (PLU) approuvée en 2011
- La mise en place de deux voies vertes à vocation pédagogique
- La prohibition des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts communaux (sauf désherbant)

Diagnostic partagé par le groupe de travail

Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Volonté de la ville de faire sans les détergents	2	Utilisation de produits phytosanitaires	9
Les espaces verts du village Levitt	1	Utilisation abusive de détergents	3
		Gestion horticole des espaces verts	2
		Pollution visuelle / publicité	2
		Diversité des haies (pas d'espèces locales)	2
		Gestion durable des espaces verts / naturels	2
		Utilisation des souffleurs	1
		Manque de communication en direction des particuliers sur l'usage des produits phytosanitaires	

Gestion des ressources : eau

Quelques données de cadrage

- Une ville bordée par l'Essonne
- Une eau de robinet propre à la consommation
- Une qualité de l'eau « moyenne » pour le cours d'eau Essonne : forte concentration de phosphores et difficultés d'eutrophisation



- **Gestion de la ressource hydraulique :**
 - Compétence déléguée au SIARCE depuis 2009
 - Les équipements :
 - 57 kilomètres de collecteurs d'eaux pluviales communaux disposant de 5 ouvrages de dépollution (3 séparateurs d'hydrocarbure et 2 chambres à sable)
 - 63 kilomètres linéaires de conduite pour le réseau des eaux usées
 - 18 ouvrages de rétention communaux et un bassin intercommunal
 - Les eaux pluviales collectées sont rejetées principalement dans l'Essonne

Les actions – les projets en cours

- La présence d'un Schéma Directeur d'Assainissement finalisé en 2012 : préconisations d'un certain nombre de travaux qui seront réalisés sur 5 ans à compter de 2013

Diagnostic partagé par le groupe de travail			
Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
		Gestion des eaux souterraines	4
		Gestion des milieux humides (herbicide)	3
		Gestion du ruissellement en favorisant les milieux humides divers (mares, mouillères ...)	3
		Qualité de l'eau de l'Essonne	2
		Déclaration des forages des particuliers	2

Gestion des ressources : énergie

Quelques données de cadrage

- 4 équipements réalisés et restant à réaliser dans le cadre du contrat quinquennal départemental respectent les 14 cibles HQE avec des niveaux performants et très performants
- Pas de bilan carbone ni de PCET à ce jour
- Diagnostic sur la performance énergétique des bâtiments communaux, réalisé en 2008

Les actions – les projets en cours

- Attribution en août 2012 d'un marché d'exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des installations communales avec comme objectif de réduire les consommations de gaz de la ville
- De réels efforts sur les nouveaux bâtiments pour une meilleure performance énergétique (panneaux solaires à l'école des Myrtilles ...) et des mesures correctives sur le bâti : futur groupe scolaire de la Verville (1^{er} bâtiment communal à respecter la réglementation thermique 2012)
- Un éclairage public éteint de 00h45 à 5h00 et installation d'une dizaine de candélabres solaires au parking Jean-Jacques Robert

Diagnostic partagé par le groupe de travail

Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Extinction des éclairages publics	5	Développement insuffisant des énergies renouvelables	3
		Eclairage de l'école Myrtille	1
		Eclairage nocturne des commerces	2
		Clocher reste allumer la nuit : à éteindre en même temps que l'éclairage public	2

A retenir !

Hiérarchisation des thématiques

Parmi les thématiques qui retiennent particulièrement l'attention des participants, la thématique de la biodiversité et du patrimoine naturel se dégage nettement avec 51 points.

La thématique des paysages et espaces verts arrive en deuxième position avec 24 points.

Les deux autres thématiques obtiennent respectivement :

- 14 points pour l'eau,
- 13 points pour l'énergie.

Tableau récapitulatif des 8 enjeux prioritaires¹

1. Consommation / urbanisation des zones agricoles	25 points
2. Utilisation de produits phytosanitaires	9
3. Présence d'un plateau agricole	7
4. Extinction des éclairages publics	5
5. Gestion des eaux souterraines	4
6. Parc de Villeroy	4
7. Présence de la voie ferrée	4
8. Trame verte trame bleue / Espèces protégées dans le PLU	4

www.agenda21mennecy.fr

¹ En rose : points à améliorer ; en vert : points à conforter